

ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CLOTURE DES VOTES LE 31 janvier 2019

COLLEGE 2 : PROPRIETAIRES ET USUFRUITIERS



# LISTE POUR LA PROPRIETE PRIVEE RURALE



Présentée par le Syndicat départemental de la Propriété Privée Rurale, affilié à la F.N.P.P.R.

**D E F E N D R E   L E S   P R O P R I E T A I R E S**  
**P R O M O U V O I R   L A   P R O P R I E T E**  
**G E R E R ,   E N T R E P R E N D R E ,   T R A N S M E T T R E**

## IL FAUT VOTER :

- La Chambre d'Agriculture est un interlocuteur important des pouvoirs publics.
- La Chambre d'Agriculture influe sur des décisions essentielles qui concernent votre propriété et son avenir.
- La Chambre d'Agriculture est majoritairement financée par la taxe additionnelle (qui ne cesse d'augmenter) acquittée par les propriétaires dans le cadre de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

**LA PROPRIETE PRIVEE RURALE est la seule organisation regroupant exclusivement des propriétaires fonciers. Elle est politiquement et financièrement indépendante.**

Au sein d'un établissement consulaire, il devrait être illégal qu'une même organisation syndicale puisse présenter des candidats dans différents collèges, tout comme il devrait être normal que les électeurs bénéficient du même traitement pour leurs inscriptions sur les listes électorales

## NOS CONVICTIONS :

### • Notre vision :

Le droit de propriété et la liberté d'entreprendre sont des droits fondamentaux inscrits dans les Constitutions Françaises et Européennes. Ce ne sont ni des privilèges, ni des droits acquis. Etre attaché à notre propriété privée rurale, la mettre en valeur, gérer son évolution, profiter de ses fruits, la transmettre, sont des valeurs efficaces pour l'ensemble du tissu humain, environnemental, économique et social de notre pays.

Les systèmes politiques qui se sont éloignés de ces valeurs n'ont pas fait la preuve de leur plus grande efficacité.

Nous sommes donc fiers d'être propriétaires privés ruraux, nous contribuons à l'évolution du monde qui nous entoure.

### • Notre ambition :

Les sociétés modernes évoluent très vite, les problèmes à résoudre aussi.

Le développement de la population, en particulier urbaine, la consommation de sols liée au développement utile des infrastructures, le respect des ressources naturelles de la planète (en particulier l'eau), la mondialisation des échanges de produits agricoles, mais aussi l'organisation des territoires sont des réalités à intégrer dans l'évolution des droits et des devoirs de la propriété. Nous y sommes ouverts à condition, ni de nier son efficacité, ni de la spolier, ni de la grignoter.

Pour faire évoluer la prise en compte de toutes ces problématiques complexes et interconnectées, nous nous trouvons face aux évolutions législatives parfois impulsives ou populistes, face au millefeuille administratif,

face aux multiples commissions et organismes locaux – régionaux – nationaux qui prennent des arrêtés ou des dispositions sans tenir compte de tous les aspects du problème traité.

Face à cette complexité des problèmes posés à la propriété, face à la complexité des systèmes de décision, notre mobilisation est d'avoir le droit reconnu d'exprimer notre point de vue avant décision, et d'être écouté pour être partie prenante dans la décision finale.

- **Nos objectifs :**

Nous voulons être fiers de nos terrains, prairies, terres, vignes, vergers, bois, étangs, corps de ferme, bâtiment ruraux, moulins,... qu'ils soient mis en valeur durablement au fur et à mesure des évolutions socio-économiques de notre pays et de notre environnement.

Pour y parvenir, nous voulons choisir les partenaires les plus adaptés pour améliorer ensemble les performances dans tous les domaines concernés par cette mise en valeur, dans le respect de réglementations évolutives, mais compréhensibles et réalistes. Notre connaissance approfondie, voire documentée, de nos propriétés nous y autorise.

Nous devons obtenir une rémunération équitable de notre patrimoine, de nos investissements et de nos risques, comme nous le souhaitons également pour nos différents partenaires, de façon à encourager le mérite et la performance dans le domaine agricole comme dans les autres.

Nous voulons acquérir et céder librement nos terrains qui sont le plus souvent, en ce qui nous concerne, des biens affectifs possédés sur des périodes longues. Nous comprenons l'intérêt du remembrement, l'intérêt d'attirer des jeunes dans ces activités comme dans toute entreprise, la nécessité pour certaines collectivités d'acquérir les terrains nécessaires aux infrastructures collectives, la nécessité de respecter l'eau, la qualité des terrains, la faune et la flore,...

Quand la collectivité est amenée à restreindre la jouissance de nos propriétés ou de leur performance économique, nous devons être respectés et indemnisés en fonction du préjudice subi.

Nous pensons que le système législatif français est allé beaucoup trop loin sur la complexité des organismes et systèmes de décision, sur la pression fiscale, sur les réglementations tous azimuts et difficilement cohérents, sur le contrôle des structures, sur le statut du fermage, sur les SAFER,...

Nous voulons que ces rigidités excessives soient corrigées de façon à renforcer les capacités d'adaptation et de compétitivité de la Filière Agricole Française dont nous sommes membres à part entière.

Dans cette lutte pour la performance durable, loin des pressions purement idéologique voire dogmatiques, nous pensons avoir des synergies d'intérêts et d'actions importantes avec les principaux acteurs du monde rural. Nous voulons construire avec nos partenaires de nouvelles ambitions pour la compétitivité européenne et mondiale de notre agriculture.

Nous considérons donc que le territoire agricole est un véritable terreau d'entreprises qui doivent avoir les moyens de se créer, de se gérer, de se développer, de se transmettre comme toutes celles du monde économique efficace.

## **VOTER POUR LA LISTE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE, C'EST :**

Dans un pays qui reconnaît la Propriété et la Liberté d'Entreprendre, la propriété foncière est un facteur du monde rural. Notre poids dans les décisions des Commissions-Organismes concernés doit être à la hauteur de notre valeur socio-économique, comme des gestionnaires investisseurs qu'il n'est pas efficace de spolier. La Propriété Privée Rurale est une grande force pour l'amélioration continue de la gestion de nos territoires. La prendre en compte et construire avec elle est la meilleure façon de développer notre Filière Agricole Française, notre Ruralité et la beauté de nos paysages.

### **Telles sont les motivations des équipes et des candidats de la Propriété Privée Rurale**

---

Les candidats :    *Titulaire*    **M. B U S S Y D a n i e l**

*Suppléante*    **Mme. LECOQ Caroline**

*Suppléant*    **M. GUENIER Dominique**

